

Cabinet de Maître Caroline PAYEN,
Avocat Associé au sein de la
SCP DRUJON d'ASTROS & ASSOCIES,
demeurant à AIX-EN-PROVENCE (13100),
Les Patios de Forbin, 9 bis, Place John Rewald
Tél. : 04.42.17.00.20 – www.drujondastros-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN LOT

UN ENSEMBLE DE BATIMENTS A USAGE INDUSTRIEL,
COMMERCIAL ET D'HABITATION, UN HANGAR
ET DEUX PARCELLES EN NATURE DE TERRE ET LANDES
situé à MEYRARGUES (Bouches-du-Rhône) 13650,
Route nationale 96 figurant au cadastre :

- Lieudit ROUTE NATIONALE 96 section AP n°321 et section AP n°322 provenant de la division de la parcelle section AP n°102 par un procès-verbal du cadastre publié le 13/09/2022 volume 2022 P 17775, pour une contenance de 37 a 62 ca.
- Lieudit LA COUDOUROUSE section AP n°319 et section AP n°320 provenant de la division de la parcelle section AP n°103 par un procès-verbal du cadastre publié le 13/09/2022 volume 2022 P 17775, pour une contenance de 15 a 32 ca.
- Lieudit LA COUDOUROUSE section AP n°312 à section AP n°315 provenant de la division de la parcelle section AP n°116 par un procès-verbal du cadastre publié le 13/09/2022 volume 2022 P 17775, pour une contenance de 13 a 95 ca.
- Lieudit CHE DU BDR VC 202 section AP n°184 pour une contenance de 14 a 90 ca.

Total surface : 81 a 79 ca.

Ainsi que les lot(s) de copropriété suivant(s) :

Lot numéro un (1) :

La propriété exclusive et privative d'un local formant la totalité du Bâtiment B,
Et les deux cent quarante-trois millièmes (243/1000èmes) des parties.

communes générales,

Et les mille millièmes (1000/1000èmes) des parties communes spéciales au bâtiment B.

Lot numéro deux (2) :

La propriété exclusive et privative d'un local formant la totalité du Bâtiment C,

Et les deux cent quatre-vingt-dix millièmes (290/1000èmes) des parties communes générales,
Et les mille millièmes (1000/1000èmes) des parties communes spéciales au bâtiment C.

Lot numéro trois (3) :

La propriété exclusive et privative d'un local formant la totalité du Bâtiment D,
Et les cent quatre-vingt-cinq millièmes (185/1000èmes) des parties communes générales,
Et les mille millièmes (1000/1000èmes) des parties communes spéciales au bâtiment D.

D'un ensemble immobilier situé à MEYRARGUES (BOUCHES-DU-RHÔNE) (13650)
Route nationale 96, La Coudourousse, lieudit ROUTE NATIONAL 96 :

Section AP n°316

Section AP n°317

Section AP n°318

Provenant de la division de la parcelle section AP n°117 par un procès-verbal du cadastre publié le 13/09/2022 volume 2022 P 17775

Pour une contenance de 69 a 88 ca.

ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION – REGLEMENT DE COPROPRIETE

L'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître Franck GAUDIN notaire à MARSEILLE le 12 février 2020, publié au service de la publicité foncière de AIX-EN-PROVENCE 1 le 12 mars 2020 volume 2020 P n°3391.

MISE A PRIX : 600.000 € (SIX CENT MILLE EUROS)
Frais de poursuites payables en sus y compris TVA

ADJUDICATION FIXEE AU LUNDI 04 NOVEMBRE 2024 A 09 H 00

à l'audience du Juge de l'Exécution

du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE (13100),

siégeant 40 Boulevard Carnot,

Où les biens immobiliers ci-dessus désignés seront adjugés
au plus offrant et dernier enchérisseur

OCCUPATION : Au jour de l'établissement du PV descriptif les 16 et 23 janvier 2023, les conditions d'occupation n'ont pu être déterminées sauf pour le local commercial élevé d'un étage sur rez-de-chaussée comprenant un entrepôt et un bureau établis sur un terrain dont le sol est en terre d'une surface de 36 m² figurant ainsi au cadastre lieudit CHE DU BDR VC 202 section AP n°184 qui fait l'objet d'un bail commercial ayant pris effet le 1^{er} août 2000 pour venir à expiration le 31 juillet 2009 et s'est, depuis cette date reconduit par tacite reconduction pour une durée indéterminée.

QUALITE DES PARTIES :

CREANCIER POURSUIVANT :

La **BANQUE BCP SAS** à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 180 699 790 euros immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° B 433 961 174 dont le siège social est 16 rue Hérold, 75001 PARIS agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour AVOCAT POSTULANT Maître Caroline PAYEN membre de la **SCP DRUJON D'ASTROS & Associés**, Société Civile Professionnelle d'Avocats, inscrits à la Cour d'appel d'AIX-EN-PROVENCE, domiciliée 9 bis, Place John Rewald, Les Patios de Forbin, 13100 AIX-EN-PROVENCE,

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au Greffe du Juge de l'Exécution par Maître Caroline PAYEN Avocat Postulant près le Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE où toute personne peut en prendre connaissance.

Il est précisé en outre que les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de la CARPA et que les frais exposés pour parvenir à ladite vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

VISITE : La visite aura lieu le mardi 22 octobre 2024 de 14 h 00 à 15 h 30 par la SELARL HUISSIERS REUNIS (04.42.10.20.60)

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Au cabinet de l'avocat poursuivant et sur les sites **www.avoventes.fr** et **www.drujondastros-avocats.com**
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE (RG n°23/01756)

**Signé : Me Caroline PAYEN
Avocat**